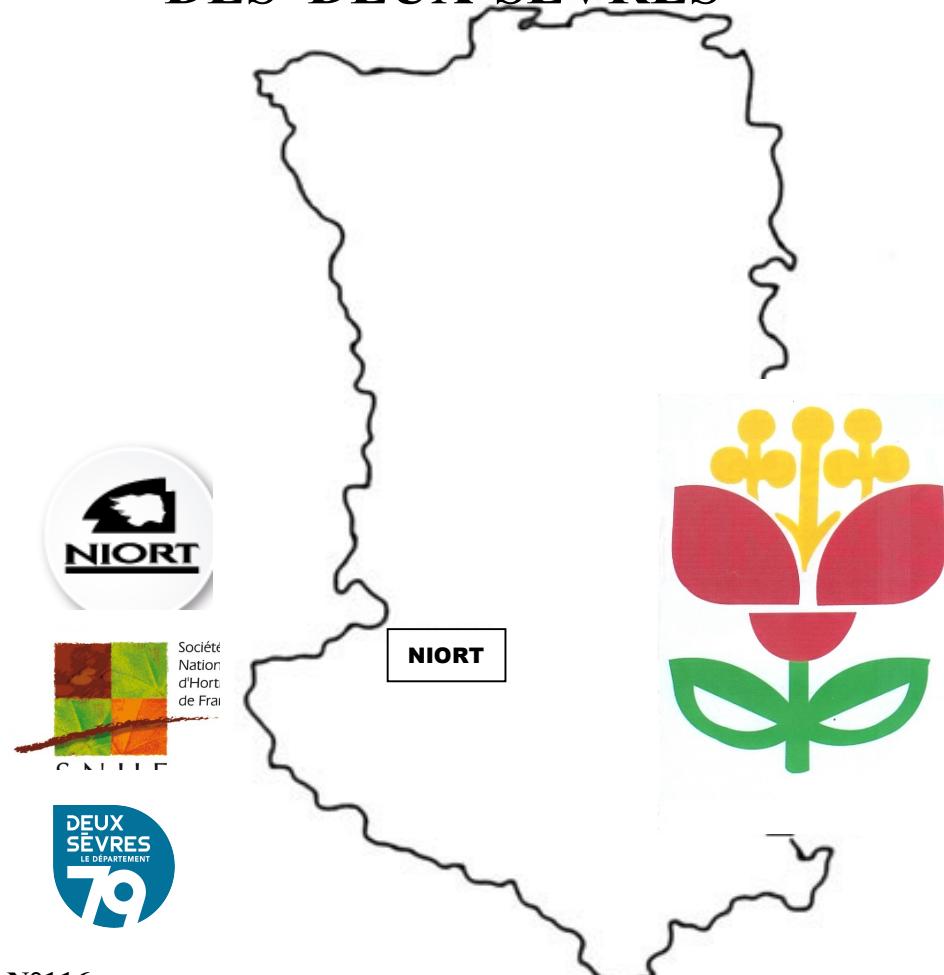


# SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ARBORICULTURE ET DE VITICULTURE DES DEUX-SÈVRES



N°116

4ème TRIMESTRE 2025

37 Quai Maurice Métayer - 79000 NIORT

05.49.73.31.95 – mail : sh79@orange.fr

Nouveau Site : horticulture79.org

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Et revoilà le bulletin trimestriel ! Mais grâce au mensuel Travaux aux jardins vous n'avez pas manqué d'infos.

Rester muet depuis 2 trimestres, il renait en cette fin d'année à l'approche de l'assemblée générale du 11 janvier. Ce moment statutaire est important et surtout il permet de nous rencontrer pour échanger sur l'avenir de notre association. C'est avec plaisir que j'ai pu constater, depuis de nombreuses années, un grand nombre de participants.

Le climat associatif n'est pas au beau fixe mais le terreau des adhérents reste fertile. Il permet de faire face aux intempéries, quelles soient conjoncturelles ou financières. Il est donc important continuellement de repenser notre action pour atteindre nos objectifs rassemblés essentiellement dans le respect de la Nature avec le partage de nos connaissances.

C'est sur cet aspect participatif que je voudrais mettre l'accent. Par les commissions de travail, vous pouvez y contribuer selon vos compétences ou vos envies. Sans être contraignantes, elles permettent à chacun d'entre nous de participer à l'évolution de notre contribution associative. Un exemple : le groupe de travail qui depuis au moins 2 ans a réfléchi pour mettre au point notre nouveau site internet.

Les chantiers ne manquent pas, alors je compte sur vous pour que notre « vieille » Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture ne subisse pas les assauts de la modernité, mais qu'au contraire elle y contribue.

Bonne fin d'année à tous et à la Terre, rendez vous à l'assemblée générale.

G. Giraudon, le 2 décembre 2025

# Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2026

**Dimanche 11 janvier 2026 à 9 h.**

**au siège de la Société d'Horticulture des Deux-Sèvres, 37 quai Maurice  
Métayer à NIORT.  
(Entrée par le 55, rue J. Macé)**

## **9 h : Accueil-Inscriptions**

*Merci d'émarger la liste d'inscriptions à l'accueil en  
arrivant afin de recevoir votre bulletin de vote*

## **9 h 30 : Assemblée générale ordinaire**

### Ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral et d'activités
- Présentation du rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes,
- Vote du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel et du programme d'activités 2026
- Fixation du montant des cotisations 2027
- Interventions diverses
- Élection du Conseil d'administration (tiers sortant)
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Présentation du nouveau site internet

*Fin prévue à 12 h avec la traditionnelle brioche servie  
autour du verre de l'amitié.*

### CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Je, soussigné(e), Mme, M. ....  
adhérent (e) à la SH 79  
demeurant à .....  
tél : .....  
courriel : .....  
est candidat(e) au Conseil d'Administration de la Sh 79.  
Le ..... Signature*

**Merci d'adresser votre candidature par courrier ou par mail**

### PROCURATION

*Je, soussigné(e), Mme, M. ....  
adhérent (e) à la SH 79  
demeurant à .....  
tél : .....  
courriel : .....  
donne pouvoir à M .....  
aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 11 janvier 2026 et de  
prendre part à toutes les délibérations et émettre tout vote sur les délibérations  
portées à l'ordre du jour.*

*Fait à ..... le .....*

*Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »*

## PROCHAINES ACTIVITÉS

Programme susceptible de subir des modifications qui seront précisées sur le site horticulture79.org ou sur Travaux aux jardins.

**Inscriptions de préférence par mail : [denis.roulin@orange.fr](mailto:denis.roulin@orange.fr)  
ou par tél au 05 49 73 31 95**

**Samedi 20 décembre :** 37quai Métayer à Niort  
14 h : *Atelier taille dans le parc*

**Dimanche 11 janvier :** 37 quai Métayer Niort (entrée possible par le 55 rue J. Macé)  
9 h 30 : *Assemblée générale ordinaire*

**Dimanche 25 janvier :** Potager de Chantemerle du Lycée horticole de Niort  
9 h 30 : *Le jardin de demain*  
Animateur : J. Meynard

**Dimanche 1er février :** Ferme communale de Chey à Niort  
14 h : *Taille des fruitiers*

**Dimanche 22 février :** 37 quai Métayer Niort (entrée possible par le 55 rue J. Macé)  
10 h : *Atelier UT.*  
Animateur : SH79

**Samedi 28 février :** sous réserve, à confirmer  
14 h : *Visite de tourbières*

**Samedi 7 mars :** 37quai Métayer à Niort  
14 h : *Atelier : prendre soin de ses fruitiers* (fertiliser, soigner, tailler) dans le cadre de la charte Jardin au naturel avec la ville de Niort.  
**Inscriptions par mail [mission.biodev@mairie-niort.fr](mailto:mission.biodev@mairie-niort.fr)  
ou par tél au 06 74 41 98 72**

**Dimanche 8 mars :** Ferme communale de Chey à Niort

9 h 30: *atelier Greffage* animé avec les Croqueurs de pommes ; *Taille de fruitiers*

**Samedi 14 mars :** 37quai Métayer à Niort

9 h 30 : *Atelier : faire ses plants de légumes*, dans le cadre de la charte Jardin au naturel avec la ville de Niort.

**Inscriptions par mail [mission.biodev@mairie-niort.fr](mailto:mission.biodev@mairie-niort.fr)  
ou par tél au 06 74 41 98 72**

**Samedi 21 mars :** 37 quai Métayer Niort

14 h : *Atelier : Taille des arbustes à fleurs – rosiers*, dans le cadre de la charte Jardin au naturel avec la ville de Niort.

**Inscriptions par mail [mission.biodev@mairie-niort.fr](mailto:mission.biodev@mairie-niort.fr)  
ou par tél au 06 74 41 98 72**

**Dimanche 12 avril :** Ferme communale de Chey  
9 h : troc plantes

**Samedi 18 et dimanche 19 avril :**

**Fête des plantes : Printemps aux jardins**

**Thème : Jardiner demain**  
Ferme communale de Chey à Niort

**Appel aux bénévoles !**

La préparation de cette manifestation nécessite un coup de main important la semaine précédente, les 2 jours de la manifestation et celui qui suit.

Réservez dès maintenant cette période sur votre calendrier, nous reviendrons vers vous prochainement. Merci

N'oubliez pas les RDV au parc de **14 h 30 à 17 h 30** tous les lundis sauf jours fériés. De préférence signaler votre présence par mail ou tél

## LES SERVICES

### La bibliothèque

La bibliothèque est accessible pendant les activités qui se déroulent au parc (séances d'entretien, animations). En dehors de ces dates, vous pouvez nous contacter par mail ([sh79@orange.fr](mailto:sh79@orange.fr)) pour solliciter un rendez-vous.

Tout adhérent peut consulter livres, brochures, magazines habituels sur place. Les livres et revues sont empruntables sauf les livres anciens.  
N'hésitez pas à nous contacter.

### Art floral

#### La reprise de cette activité dépendra du nombre de personnes intéressées.

Merci de nous faire connaître en téléphonant au 05 49 73 31 95, mail : sh 79@orange.f

### L'affûtage

2 outils par an au maximum étiquetés au nom de l'adhérent ; le dépôt et le retrait se font lors de l'une de nos rencontres au siège 37 quai Métayer à Niort.

### Le bulletin

Les adhérents à jour de leur cotisation reçoivent régulièrement par Internet un bulletin d'information (une « newsletter ») sur des thèmes chers à notre association.

### Le nouveau site Internet

Merci à tous et toutes qui avez « testé » le nouveau site de votre association et qui ont transmis leurs remarques, avis, critiques et félicitations. Il est encore temps, si vous ne l'avez pas encore fait, d'aller sur horticulture79.org et de dire à l'équipe ce que vous en pensez.

## ADHÉSION 2026

Vous trouverez ci-après le bulletin d'adhésion 2026. Ainsi, vous pouvez le remplir tranquillement chez vous et le remettre complété à l'entrée de la salle où se tiendra l'Assemblée Générale annuelle et vous recevrez votre timbre d'adhésion SNHF 2026.

**ADHESION 2026**

### SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES DEUX-SEVRES

37, quai Maurice Métayer

**79000 NIORT**

TEL : 05-49-73-31-95

site internet : horticulture79.org

mail : [sh79@orange.fr](mailto:sh79@orange.fr)

Date : .....

**NOM (en majuscules) et Prénom :**

.....

Année de naissance : .....

Je règle ce jour ma **cotisation** de

**16 Euros**

En espèces :

Par chèque :

**Ancien adhérent :**

**Nouvel adhérent :**

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession : ..... Téléphone : .....

Adresse courriel \* : .....@.....

\* très utile pour éviter les envois papiers.

Selon le Règlement Général de la Protection des Données Personnelles, pour que la SH 79 puisse stocker vos données, adresse postale et électronique, votre accord est obligatoire en cas de contrôle de la CNIL.

**Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre**

*Bulletin à retourner par courrier ou lors d'une rencontre.*

Réservez au secrétariat de la Société :

Date d'envoi du timbre :	Jardiniers : parcelle n°
Nouvelle carte :	Date du règlement de la location

## CONFÉRENCE DU 16 NOVEMBRE

### La multiplication végétative par Me Béatrice AVRIL

Devant un public passionné et réactif, Me Avril s'est présentée avant d'aborder le fond du thème. Anciennement professeur au Lycée Horticole de Niort, elle a abandonné ce premier métier pour se consacrer en 2019 à l'horticulture dans ses terrains situés en sud Vendée, non loin de Fontenay-le-Comte (4 chemin de Cougoulette, 85240 Saint Hilaire des Loges - 06 82 19 54 47 ; Email : [lesjardins-d'avril@orange.fr](mailto:lesjardins-d'avril@orange.fr)). Sa petite pépinière se visite : se renseigner sur les jours et horaires, car elle vend principalement sur les marchés des alentours et n'est donc pas toujours sur place.

Elle propose ces vivaces, des arbustes, des plantes grimpantes qui, pratiquement toutes, présentent des caractéristiques de résistance, ou plutôt une bonne tolérance au soleil et à la sécheresse, plus adaptées au changement climatique que nous vivons, à l'exception des saules qui permettent le butinage d'hiver. En effet, les saules, c'est bien connu, qu'ils soient saule tortueux, à feuille de romarin, saule des vanniers, ne résistent pas à la sécheresse.

Elle propose beaucoup de baies fruitières, y compris la « baie de mai », seul chèvrefeuille comestible, tous les autres sont toxiques.

Elle n'a arrosé ses plantations que le premier été, et seulement les petits fruits et haies fruitières.

Après cette présentation, on passe au sujet de cette conférence - atelier - discussion : la multiplication végétative ou reproduction végétative, qui exclut donc la multiplication sexuée. En effet, cette dernière nécessite deux « parents », ce qui implique gènes dominants et gènes récessifs, on obtient donc des enfants nécessairement différents des parents. La multiplication végétative en revanche, permet d'obtenir des plantes dont les caractéristiques restent en très grande partie semblables à celles de la plante-mère, ce qui s'apparente au clonage.

Cette multiplication végétative nécessite des pieds-mères à partir desquels seront obtenues les nouvelles plantes, sauf pour la première des quatre techniques : la culture in vitro qui nécessite laboratoire, culture hors sol dans des liquides nourriciers, etc.

La deuxième méthode évoquée est le bouturage qui a l'avantage de nécessiter peu d'occupation de l'espace : des petits pots, du terreau, éventuellement de la poudre d'hormone de bouturage (pas obligatoire, surtout si on ne vise pas une grande quantité de boutures à partir du pied-mère). Sont concernés arbustes et plantes vivaces. La méthode est un peu risquée, puisque le but est de provoquer l'enracinement d'un rameau avant même qu'il ait des racines (certaines plantes proposent des « petits » avec déjà des racines), la plante subit un choc physiologique. Plusieurs sortes :

- les boutures feuillées : (le prélèvement de rameaux sains et indemnes de parasites se fera le lendemain du jour où on aura vérifié l'hydratation de la plante, on aura arrosé 24 heures avant)
  - herbacées (thym, origan,...)
  - demi ligneuses ou aoutées (une partie du rameau est très souple, l'autre commence à se transformer en bois) : arbustes fin août jusqu'à mi-septembre
  - feuilles : en mai, plantes d'intérieur
- les boutures simples (ou « de bois sec ») : il faut attendre que les rameaux aient perdu leurs feuilles, signe que la sève est descendue, il n'y aura pas de perte d'eau par la transpiration des feuilles. Traditionnellement, ces boutures sont prélevées à partir du 25 novembre, car « à la Ste Catherine, tout bois prend racine ».

Boutures feuillées, herbacées : fin juin, début juillet. Couper au-dessus d'un nœud si possible. On garde la tête (« bouture de tête ») avec 3 ou 4 entre-nœuds. On coupe sous un nœud, puis au ras des feuilles (ne pas les arracher), éventuellement diminuer les feuilles.

Bouture demi herbacée, aoutée, demi ligneuse : en septembre. Garder 3 ou 4 entre-nœuds. Enlever la tête au-dessus d'un nœud et sous un nœud pour la partie qu'on mettra dans le terreau fin très pauvre, pas d'engrais.

On ne bouturera pas un rameau avec ses fleurs ou des baies, supprimer fleurs et baies.

On place le pot avec sa bouture à mi-ombre ou à l'étouffée (avec un plastique transparent sur la bouture) et on pulvérise au début de l'eau tous les jours ou même plusieurs fois par jour.

Bouture de bois sec : groseillier, cassissier, noisetier...) : enlever le bourgeon de la base. Faire des paquets d'une dizaine de tiges d'environ 20 cm, les attacher et mettre le paquet dans du sable, incliné au nord, enterré d'un tiers à la moitié.

*La troisième méthode est le marcottage : méthode moins risquée, puisque la rameau reste toujours rattaché au pied-mère :*

1 - aérien : on décortique un anneau sur un cm, on entoure la partie mise à nu d'une bâche imperméable noire remplie de tourbe humide (bien refermer au-dessus)

2 - la tige est courbée, couchée dans une petite tranchée  
feuilles enlevées, on redresse le reste de la tige 3 - en serpentin  
multiple...

4 - buttage ou cépée : fin d'hiver, vers février. Rabattre à 10 - 15 cm, recouvrir de terre jusqu'aux premiers rameaux, couper sous la racine après avoir enlevé la terre.

Certaines plantes marcottent ainsi naturellement : ronces, jasmin... Certaines produisent même une petite plantule qui s'enracine au bout d'une tige : c'est le stolonnage (fraisiers...), en tout état de cause, ces plantes ont du mal à se reproduire par graines.

Enfin, la division de touffes : agapanthes, achilléées, etc. D'abord déterrre la touffe, la séparer en autant de morceaux qu'on veut, chaque morceau devant avoir au minimum un départ de rameau et un départ de racine. Tous les 4 à 10 ans, on séparera pour régénérer la plante, en octobre / novembre pour la grande marguerite, en mars / avril pour les plantes méditerranéennes. Retailler un peu les racines, réduire un peu les feuilles (les 2/3 lors d'une division de printemps).

Nous présentons nos excuses aux adhérents qui n'ont pas de lien par Internet, ils ont reçu cette année peu de courriers, car l'équipe habituelle s'est heurtée à plusieurs difficultés qui ont empêché le tirage habituel du bulletin trimestriel. Nous ferons tout pour que cela ne se reproduise pas en 2026, mais parfois, malgré toute la bonne volonté des bénévoles, « quand ça ne veut pas, ça ne veut pas ».

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

## L'équipe du bulletin



# FETE DES PLANTES

## Printemps aux Jardins

### FERME communale de CHEY

NIORT



Société d'Horticulture 79

